

Les crédits

élus par la population, avons adopté, ce qui nous obligerait à adopter un autre projet de loi.

M. Simmons: Madame la Présidente, je sais que le député de St. John's-Est a été un peu froissé par les propos de mon bon ami de Gander—Grand Falls. Mais je voudrais aussi lui dire que le seul enseignement que Jimmy Bakker nous ait laissé, c'est qu'on ne devient pas évangéliste si l'on n'a rien dans le ventre. À mon sens, le député de St. John's-Est prêche une fausse doctrine. Il ne croit pas un mot de ce qu'il dit. Il réussit bien à répéter la position de son parti sur le sujet.

• (1730)

Voici la question que je lui pose. Sachant que ses électeurs le regardent, et je me ferai un plaisir d'informer ceux qui ne regardent pas, le député peut-il affirmer catégoriquement aujourd'hui qu'aucun de ses électeurs ne subira le contrecoup de ce projet de loi sur l'assurance-chômage?

Je tiens à dire au député que beaucoup de ses électeurs perdront des centaines et des milliers de dollars. Pourtant, il parle de ce projet de loi en des termes très différents. Si on se laissait emporter par son discours évangélique, on pourrait croire que ce sera le paradis quand les deux chambres du Parlement auront enfin adopté ce projet de loi.

Nous voyons la différence. Le député n'est pas honnête envers ses électeurs en nous donnant l'impression que ce projet de loi sera avantageux pour tous les habitants de sa circonscription, sans exception. À mon avis, la situation sera pire pour beaucoup d'entre eux.

Je vais poser une autre question afin de ne pas avoir à le faire plus tard. À propos de la formation, le député réussit merveilleusement bien à répéter les belles paroles prononcées avant lui par les autres députés de son parti. Je lui demande de regarder l'effet de ce programme de formation sur la Planification de l'emploi à Terre-Neuve. Il enlève aux petites localités des dizaines de milliers de dollars auxquels elles n'ont plus accès parce que, chaque fois qu'elles présentent une demande concernant un programme de formation légitime et justifiable adapté à leurs besoins, on leur dit qu'il n'est pas assez bon. La demande est rejetée. Résultat: la Planification de l'emploi, Canada au travail, ou quel que soit le nom qu'on lui a donné au cours des années, cette initiative de création d'emplois à court terme a maintenant un effet moins

bénéfique sur Terre-Neuve à cause de cette farce de l'option formation.

Que le député sache que, par rapport au projet de loi à l'étude dans l'autre chambre du Parlement et à la motion dont nous sommes saisi aujourd'hui, la formation dans le cadre de la Planification de l'emploi est une ruse, une farce complète quand on l'applique aux régions rurales de Terre-Neuve.

Involontairement ou non, le député favorise et encourage la disparition du Canada rural avec ses beaux discours. Je suis un Terre-Neuvien comme lui et je lui demande d'ouvrir les yeux. Il nous trompe ou il se trompe. La formation, c'est bien beau; mais pour être réaliste, elle doit tenir compte des emplois disponibles.

Pour le cas où il aurait oublié, ma première question est la suivante: peut-il dire en toute honnêteté à ses électeurs qu'aucun d'eux sans exception n'y perdra pécuniairement à cause du projet de loi C-21?

M. Reid: Madame la Présidente, la réponse à la première question est non. Je ne le peux pas, c'est bien évident. Il n'est pas possible que je vienne dire ici qu'aucun de mes électeurs n'en sera touché. Certains de mes électeurs vont en souffrir, et je le regrette.

Je vais vous dire une chose. La plupart de mes électeurs, que ce soit à cause du changement apporté aux régions économiques, ou que ce soit à cause des nouvelles possibilités et du nouveau choix que nous allons leur offrir, se trouveront dans une meilleure situation et auront la possibilité d'améliorer leur vie et celle des membres de leur famille et de leur localité.

Deuxièmement, sur la question formation, le député a raison. Il est admis que, dans certains coins de notre province, la formation risque d'être moins facilement accessible dans le cadre de la composante Développement de l'emploi du programme Planification de l'emploi. C'est un dossier que j'ai plaidé auprès de la ministre, et je pense que le ministère est en train de s'y attaquer. Je n'en dirai pas plus.

Je dirai que, tout d'abord, il y a l'article 25 qui a été énormément bénéfique à la plupart d'entre nous et à la population de nos circonscriptions. D'ailleurs c'est une blague que de dire que la formation est une blague.

Je songe aux gens auxquels les autorités de la basilique de Saint-Jean-Baptiste ont donné du travail quand elles ont décidé de restaurer l'édifice qui abrite la basilique, un bel édifice historique plus que séculaire, et ce grâce, je me permets de le dire, à un programme lancé par mon prédécesseur, M. Jack Harris. Les responsables ont pris les gens qui se présentaient. Savez-vous ce qu'ils ont fait?